

PLU de Villié-Morgon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 29 juillet 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Villié-Morgon (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 2 février 2023. Il délimite 177 zones, dont 20 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 29 juillet 2026.

- Le PLU de Villié-Morgon s'applique dans sa version du 2 février 2023.
- Il délimite 177 zones : 20 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 50 agricoles (A) et 105 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Villié-Morgon occupe le rang 9 par le nombre de zones délimitées : 120 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 135 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Villié-Morgon depuis 2013, pour 147 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	177 zones
Zones urbaines (U)	20 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	50 zones
Zones naturelles (N)	105 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	VILLIE-MORGON
Version du	2 février 2023
Partition GPU	DU_69267
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_69267/04052d79cd9a0fc8e219acce82e3b76b/69267_reglement_20230202.pdf

Les risques naturels et technologiques à Villié-Morgon

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	9 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	24 juin 2016
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/villie-morgon-69267>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAp, UB, UC, UE, UH, UHp, UT, UTh, Ui

Nomenclature des zones à urbaniser

AU, AUa

Situation administrative

Code INSEE

69267

Code postal

69910

Intercommunalité

CC Saône-Beaujolais

Département

Rhône

Région

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

177 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

177 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

177 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Régnié-Durette (1,6 km)

72 zones

Lantignié (3,5 km)

118 zones

Cercié (4,1 km)

63 zones

Fleurie (4,5 km)

110 zones

Corcelles-en-Beaujolais (4,9 km)

42 zones

Lancié (5,4 km)

44 zones

Saint-Lager (5,4 km)

77 zones

Quincié-en-Beaujolais (6,6 km)

168 zones

Chénas (6,8 km)

81 zones

Émeringes (7,1 km)

17 zones

Odenas (7,7 km)

47 zones

Charentay (9,2 km)

55 zones

Jullié (9,2 km)

34 zones

Marchampt (9,7 km)

38 zones

Saint-Étienne-la-Varenne (10,0 km)

37 zones

Juliéas (10,1 km)

42 zones

Saint-Georges-de-Reneins (12,1 km)

56 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/villie-morgon-69267>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.